

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 3 juin 2020

❖ Séance du 03/06/2020

Les membres du conseil municipal de la commune de Merle-Leignec se sont réunis à 20h30 à la salle du Conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 29/05/2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

●○○○○●●○○○○

❖ Etaient présents : René AVRIL, Caroline CIVARD, Nicole BOYER, Bernard MAREY, Christian BAUGROS, Jérôme BONNARD, René NOAILLY, Stéphanie DORVIDAL, Roger JULIAN, Pascal FOREST, Alain LCHAT

●○○○○○●○○○○

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Caroline CIVARD est volontaire pour cette tâche.

●○○○○○●○○○○

❖ Points à l'ordre du jour

➤ Délibération portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire

Sont définies à l'unanimité les délégations suivantes :

1. Procéder, dans les limites de 30 000 € à la réalisation des emprunts destinés à financer les investissements
2. Décider de la conclusion et de la révision de louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans
3. Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes
4. Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
5. Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
6. Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
7. Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts
8. Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle
9. Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 30 000 €
10. Autoriser au nom de la commune le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre
11. Autoriser les 3 adjoints à exercer les délégations confiées au maire durant l'absence ou l'empêchement de ce dernier.

➤ Délibération portant fixation des indemnités du Maire et ses Adjoints

Le taux d'indemnité retenu à l'unanimité est le suivant :

Maire : 20.06%

Adjoints : 7.79%

Il s'applique sur l'indice de référence de la fonction publique.

➤ Délibération portant sur la désignation des membres de la commission d'appels d'offres

Il s'agit de la commission pour le choix des offres dans le cadre de la passation des marchés publics. Après un vote à l'unanimité sont nommés :

Titulaires : Pascal FOREST
Bernard MAREY
Jérôme BONNARD

Suppléants : Caroline CIVARD
Nicole BOYER
Stéphanie DORVIDAL

➤ Délibération portant sur la désignation des compositions des commissions municipales.
Sont définies les commissions suivantes et sont désignés à l'unanimité les membres ci-dessous :

CAMPING – TOURISME - CULTURE

Nicole BOYER
Alain LCHAT

**DEVELOPPEMENT CHEMINS DE RANDONNEE – SENTIERS – TOUR DU PLAN
D'EAU**

Nicole BOYER
Christian BAUGROS
Roger JULIAN

VOIRIE – URBANISME – ECLAIRAGE PUBLIQUE

Bernard MAREY
Pascal FOREST
Christian BAUGROS

PETIT PATRIMOINE

Jérôme BONNARD
Christian BAUGROS
Roger JULIAN
Stéphanie DORVIDAL

FLEURISSEMENT

Caroline CIVARD
Roger JULIAN
Alain LCHAT

BUDGET ET FINANCES

René AVRIL
Caroline CIVARD
Nicole BOYER
Bernard MAREY

COMMUNICATION

Stéphanie DORVIDAL
Caroline CIVARD

ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DECHETS

Nicole BOYER
Pascal FOREST
Christian BAUGROS

MATERIEL COMMUNAL

Roger JULIAN
Bernard MAREY
Alain LCHAT

BATIMENTS COMMUNAUX

Jérôme BONNARD
Pascal FOREST

➤ **Délibération portant sur le nombre de membres du CCAS**

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est un organisme communal différent de la mairie. Il dispose d'un conseil d'administration qui est présidé par le maire

Après un vote à l'unanimité le nombre de membres est fixé à 10 + le maire soit 5 désignés par le conseil municipal et 5 désignés par le maire

➤ **Délibération portant sur la désignation des membres du CCAS**

Après un vote à l'unanimité les membres du CCAS sont les suivants :

- ✓ René AVRIL
- ✓ Caroline CIVARD
- ✓ Nicole BOYER
- ✓ Roger JULIAN
- ✓ Alain LACHAT
- ✓ René NOAILLY

➤ **Délibération portant sur la désignation des délégués du SIEPSBC**

Il s'agit du Syndicat Intercommunal des Ecoles Publiques de St Bonnet le Château. Sont désignés à l'unanimité :

Titulaire : Caroline CIVARD
Suppléant : Stéphanie DORVIDAL

➤ **Délibération portant sur la désignation des délégués du SIEL**

Il s'agit du Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire. Sont désignés à l'unanimité :

Titulaire : René NOAILLY
Suppléant : Roger JULIAN

➤ **Délibération portant sur la désignation des délégués du Syndicat Ance Arzon**

Ce syndicat concerne l'assainissement + eau des villages suivants :

- ✓ Eclune Haute
- ✓ Eclune Basse
- ✓ Le Cros
- ✓ Cubelle

Sont désignés à l'unanimité :

Titulaires : René AVRIL
René NOAILLY

➤ **Délibération portant sur la désignation des délégués du SIAEP Haut Forez**

Il s'agit du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable du Haut Forez. Ce syndicat gère la compétence eau potable pour toute la commune sauf pour les hameaux Ance Arzon. Sont désignés à l'unanimité :

Titulaires : René AVRIL
Bernard MAREY

➤ **Délibération portant sur la désignation du délégué Défense**

Est désigné à l'unanimité :

Titulaire : Jérôme BONNARD

➤ **Délibération portant sur la désignation des délégués LFA Pédestre**

Sont désignés à l'unanimité

Titulaire : Nicole BOYER
Suppléant : Christian BAUGROS

➤ **Délibération portant sur la désignation des délégués de la CLECT LFA**

Il s'agit de la commission locale d'évaluation des charges transférées à Loire Forez Agglo. Sont désignés à l'unanimité :

Titulaire : René AVRIL

➤ **Délibération portant sur la désignation du délégué pour l'ADTHF**

Il s'agit de l'Association pour le Développement du Tourisme du Haut Forez. Sont désignés à l'unanimité :

Titulaire : Nicole BOYER

Suppléant : Christian BAUGROS

➤ **Délibération portant sur la remise de loyer pour l'auberge de Leignecq en raison du confinement**

Il a été décidé à l'unanimité l'annulation des loyers des mois de mars à mai pour l'auberge de Leignecq en raison du confinement.

➤ **Délibération portant sur la remise de redevance pour les résidents du camping en raison du confinement**

Il a été décidé à l'unanimité de calculer la redevance pour les résidents du camping sur la base d'un garage mort pour les mois d'avril et mai car le camping était fermé suite au confinement.

➤ **Demande de subvention de l'école primaire de St Joseph**

La subvention de 996 € par élève de l'école St Joseph a été accordée à l'unanimité soit une enveloppe globale de 5 976 €.

➤ **Demande de subvention des associations**

ASSHML : 150 €

Chasse Merle : 150 €

Voyages scolaires collège St Joseph : 50 € par enfant

Ces subventions ont été accordées à l'unanimité.



❖ **Questions diverses**

Embauche employé communal

Panneau affichage camping

Achat tracteur tondeuse

Plus personne ne souhaitant s'exprimer Monsieur le Maire clôt la séance du conseil à 0h30

